

L'ECHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la Mairie de Francheville

Juillet 2010

MOT DU MAIRE

Il n'est pas toujours facile de comprendre le choix des élus, surtout si on ne l'a jamais été et, pour cette raison, je voudrais apporter des précisions quant au fonctionnement d'un appel d'offres.

Il faut tout d'abord savoir que, pour tous les investissements qu'elle engage au-dessus d'un certain seuil, la commune est tenue de procéder à une mise en concurrence des entreprises ou fournisseurs, suivant des règles strictement définies par le Code des Marchés Publics.

Dans le cadre du réaménagement du local commercial acheté récemment à Mme SERRE et loué à Mme DESAMAIS, nous avons donc engagé une procédure de marché adaptée. En collaboration avec l'architecte, nous avons déterminé différents critères de sélection des entreprises, à savoir : le prix des prestations pour 30%, la valeur technique pour 30% (avec 7 sous-critères prévus : provenance des matériaux, programme et procédés d'exécution des travaux, mesures d'hygiène et de sécurité sur le chantier, mesures en faveur de réduction des nuisances sonores, les moyens humains et matériel du candidat, les références du candidat et les capacités financières), le service après-vente et l'assistance technique pour 20% et enfin les performances en matière de protection de l'environnement pour 20%. Ces informations ont été communiquées à toutes les entreprises concurrentes en même temps que le dossier technique, la liste des pièces à fournir et le planning des travaux. Chacun des éléments ou renseignements demandés est très important car il sert au calcul d'une note globale attribuée à chaque candidat. Une fois le classement établi lot par lot (maçonnerie, charpente-couverture-zinguerie, menuiserie, plâtrerie-isolation-peinture-faïence, électricité-chauffage, plomberie-

sanitaires), c'est la Commission d'Appel d'Offres (constituée de membres élus par le Conseil en son sein, du receveur municipal et d'un représentant de la Direction de Concurrence et de la Consommation) qui effectue la sélection des candidats puis le Conseil Municipal délibère pour autoriser le maire à signer le contrat avec le ou les candidats retenus. La sélection se fait au regard du classement établi par l'architecte. Si la commission n'est pas d'accord avec ce classement, elle doit justifier ses choix. Ainsi, dans le lot électricité, les membres de la commission ont estimé que la note attribuée pour le service après-vente et l'assistance technique à un artisan basé à 70 km du chantier était trop élevée. De ce fait, l'artisan classé deuxième, avec un écart de note de 5 centièmes seulement, a été retenu. En dehors de ce cas, les élus n'ont pas eu la possibilité de retenir les entreprises de leur choix. Il est rendu compte de toutes les étapes de la procédure au bureau du Contrôle de Légalité de la Préfecture qui veille au respect de la loi et c'est le Tribunal Administratif qui règle les éventuels litiges.

Je regrette sincèrement que les entreprises de la commune n'aient pu travailler sur ce chantier. Nous pouvons tous déplorer cette situation mais, en tant qu'élus, nous ne pouvons pas la modifier. Nous avons, me semble-t-il, prouvé notre volonté de faire vivre la commune, ne serait-ce qu'en trouvant la solution adaptée à la reprise de ce commerce. Nous avons obtenu 79% de subventions et devons respecter les règles d'utilisation des fonds publics même si elles ne nous conviennent pas toujours.

Le dossier administratif complet est consultable en mairie et je reste à votre disposition pour vous le présenter.

Bonne lecture.

2010 : Année internationale de la biodiversité ...



... Participez au suivi photographique des insectes pollinisateurs : www.spipoll.fr ...

...Partez à la découverte de la biodiversité : www.biodiversite2010.fr

TRAVAUX ÉPICERIE : ATTRIBUTION DES LOTS

Lots	Entreprises	Montant de l'offre (H.T.)	Estimation architecte
Maçonnerie	Sarl BERTRAND Ygrande	71 313,04 €	75 000,00 €
Charpente/Couverture Zinguerie	Thierry FOUCRIER Souvigny	16 892,99 €	16 600,00 €
Menuiseries	Atelier DETERNE F. Lurcy-Lévis	24 425,89 €	29 000,00 €
Plâtrerie/Isolation Peinture/Faïence	Ent. FLEURY Moulins	38 464,25 €	42 000,00 €
Electricité/Chauffage	Sarl VALCOURT Pouzy-Mésangy	24 645,15 €	28 000,00 €
Plomberie/Sanitaires	MONIER GENIE CLIM Yzeure	5 741,14 €	9 700,00 €
Total des travaux H.T.		181 482,46 €	200 300,00 €

FINANCEMENT ACHAT ET TRAVAUX EPICERIE

Montant HT du projet : 326 300 €

Subventions allouées : 258 190 €, soit :

- Conseil Général : 45 600 € (14%)
- FISAC (Etat) : 95 040 € (29%)
- DGE (Etat) : 106 520 € (33%)
- Communauté de Communes : 11 030 € (3%)

REMERCIEMENTS

à Agnès VAN DEN ABEELE et Michel GASSON de bien vouloir prêter le pré situé à proximité du local commercial le temps des travaux.

TRAVAUX DE VOIRIE

Prévision budget 2010 :

- Bel Air : 230 €
- Le Pontet : 9727 €
- Chemin Avreuil : 26103 €
- de Bardonnaire aux Barrons : 3529 €
- de Rouère au Mobilon : 9132 €
- Merlatière : 648 €
- Bouquetraud : 1480 €
- Chemin de Gouard : 1316 €
- Paudrac : 1872 €

TOTAL : 54038 €
dont 35124 € à la charge de la commune

PETITS TRAVAUX DANS LE BOURG

Quelques marches assurent maintenant le passage entre l'arrière de l'ancien Presbytère et la Rue des Fossés.

Quatre panneaux verts indiquent le parc de la Mairie comme lieu possible de pique nique et les toilettes situées à proximité.

Deux panneaux « passages piétons successifs » invitent à ralentir, route de Limoise et route de Bourbon.

TRAVAUX À PRÉVOIR

- Rénovation des logements communaux
- Elargissement de l'entrée du stade

LAVOIR DE GATELIÈRE

Ce lavoir, situé sur un des chemins de randonnée balisés de la commune, n'est actuellement qu'un point d'eau entouré de murets bien caché derrière une belle haie champêtre. La mise en valeur de ce lieu que nous venons de redécouvrir n'est pas encore à l'ordre du jour mais mérite d'être étudiée.

Si certaines dames se souviennent d'y être allées ou si vous possédez des photos de cet endroit, merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie.

CIMETIÈRE

Initiée en janvier 2001 par une étude préalable confiée au cabinet ELABOR, la restructuration du cimetière touche aujourd'hui à sa fin.

Dans un premier temps, toutes les tombes en mauvais état ont été répertoriées et photographiées puis, après une longue procédure d'information, la reprise des concessions en état d'abandon a été prononcée et, fin 2007, la SARL OCQUIDANT de Lurcy-Lévis a été chargée de l'enlèvement des sépultures. Le réaménagement a commencé en 2009.

Le jardin du souvenir, réalisé par l'entreprise BOUDET de Cérilly, est délimité par une haie fleurie et composé d'une stèle - ornée d'une plaque gravée par M. BERGER d'Avermes - de deux bancs en pierre et d'un lieu de dispersion des cendres. Un deuxième point d'eau a été installé à côté du caveau communal et un regard a été posé sous le robinet existant.

L'entreprise BERTRAND d'Ygrande installera très prochainement dix cave-urnes vers le jardin du souvenir. Les prix des concessions comprenant une cave-urne ont été fixés lors du conseil municipal du premier juin, à savoir : 350 € pour 15 ans, 700 € pour 30 ans et 1000€ pour 50 ans. Des cave-urnes pourront être installées par des particuliers sur tout autre emplacement disponible.

Quelques arbustes à l'entrée mettront bientôt le conteneur à l'abri des regards et une trentaine de rosiers apporteront une touche de couleur. Le monument central a été nettoyé et est régulièrement fleuri par Pierrette POPY.

Merci à Didier POPY qui a apporté son aide à Gilles VILLATTE, employé communal, dans divers travaux sur ce site.

TERRAINS

Champ Giraud

Ce terrain, situé Chemin des Breures, a été acheté en 2009 en vue de créer un nouveau lotissement. Or, le marché locatif n'est pas très florissant en ce moment et les offices publics contactés ne souhaitent pas s'engager dans des constructions neuves.

Nous attendons des jours meilleurs ou une autre opportunité.

Réserve foncière

Mme Martine CHARVEYRON a proposé de vendre à la commune 17059 m2 de terrain situé route de Coulevre. Il a semblé intéressant à la majorité des conseillers de profiter de l'occasion pour créer une réserve foncière et se porter acquéreur de ce bien pour la somme de 6400 €.

ECOLE

Prévisions pour l'année scolaire 2010/2011 au sein du RPI Franchesse / Saint Plaisir :

Soixante-trois enfants sont inscrits sur le R.P.I.

Vingt-huit élèves en maternelle à Franchesse avec Mlle Catherine PARIS

Trente-cinq à l'école primaire de Saint-Plaisir :
21 avec Mlle Stéphanie MAILHOT, Directrice
14 avec Mme Christelle FRILEUX, adjointe.

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le
jeudi 2 septembre 2010.

Nous remercions le collège de Bourbon l'Archambault qui nous a fait don de 16 tables doubles. Celles-ci ont été partagées entre les deux écoles.

ARRETE PREFECTORAL N° 1655/10

DU 07/05/2010

(campagne agricole 2010)

La destruction du chardon des champs et du chardon lancéolé est déclarée obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non d'un certain nombre de communes de l'Allier dont FRANCHESSE.

Cette destruction incombe à l'exploitant du terrain ou à défaut à son propriétaire.

Dans le cas où la destruction des chardons n'est pas faite, **le maire peut faire procéder à cette intervention aux frais du propriétaire ou de l'usager du terrain en cause.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le samedi 09 octobre 2010

Les personnes concernées (âgées de 65 ans et plus) se verront remettre une invitation par les membres du CCAS.

COURS DE FRANÇAIS

Formateur professionnel bilingue anglais-français
certifié CELTA5 Cambridge University

propose un cours de

Français Langue Étrangère

destiné aux résidents de langue maternelle autre
que le français installés en Bourbonnais

Cours particuliers ou petits groupes à domicile ou
à Franchesse

Tous niveaux, tous publics

Pour tous renseignements:

Benoît Marouzé

04 70 66 59 52 ou

file-en-bourbonnais@orange.fr

Possibilités de cours d'anglais

MERCI

Nous profitons de la parution du bulletin municipal pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien aussi bien matériel que moral pour surmonter l'épreuve que nous avons subie fin 2009. Comptez tous sur notre gratitude, encore une fois merci.

Régine et Olivier PONS

ETAT-CIVIL

Naissances :

Julie et Lilou CHEVARIN, le 8 février,
filles de Florence TURMEL
et Olivier CHEVARIN, domiciliés « Avreuil »

Gabriel BERNARD, le 15 mars,
fils de Sandrine LAVÉLATTE
et de Fabrice BERNARD, domiciliés « la Chevrelle »

Johan DÉSAMAS, le 6 mai
fils de Aurore DUFRESNE
et de Nicolas DÉSAMAS, domiciliés « 7 Place Pierre BRIZON »

Célia MARCINIAK, le 12 mai,
fille de Cynthia BERTONNIER
et de Damien MARCINIAK, domiciliés « Avreuil d'en Haut »

Décès :

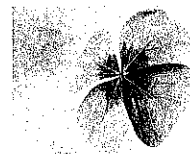
M. René Daniel TAVARD, le 4 janvier

DIPLÔME D'HONNEUR

Hubert FALCO, secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, a souhaité honorer les 250 000 personnes encore vivantes qui ont participé aux combats de la Seconde Guerre mondiale en leur faisant remettre un diplôme d'honneur.

Dans notre commune, **Mme Laurence FAVIER**, demeurant dans le bourg, a reçu cette distinction en signe de reconnaissance pour son action dans la résistance.

Les faits qui l'honorent sont décrits avec précision dans l'ouvrage de Robert FALLUT ; « Faits divers 1939-1945 dans le canton de Bourbon l'Archambault ».



FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN

Comme tous les ans, maintenant, quelques élus se chargent du fleurissement du bourg et d'un site en campagne (route de Bourbon aux 3 sapins).

Les plants sont achetés chez M et Mme RAGUET, horticulteurs à Bourbon, proviennent de nos jardins ou sont offerts par des habitants. Ainsi, nous remercions Agnès VAN DEN ABEELE pour un don de cannas et M. et Mme YONNET pour un don de dahlias.

Quatre parterres de rosiers vieillissants - place P. Brizon, devant la salle polyvalente et route de Couleuvre - ont été remplacés par un semis de prairies fleuries. C'est un essai, s'il s'avère concluant, nous pourrions poursuivre ce genre de fleurissement.

Les accotements ne sont plus fauchés systématiquement jusqu'au fossé, sauf dans les endroits à visibilité réduite, pour favoriser le maintien de la faune et de la flore. Cette réduction de surface fauchée permet aussi de réaliser quelques économies : moins de passages, moins de carburant, moins de temps...

Cette année encore, nous avons inscrit la commune aux concours des maisons fleuries. Le jury départemental passera vers le 20 juillet, le jury communal, un petit peu avant.

En cette année de la biodiversité, n'hésitez pas à semer, planter et laisser pousser les fleurs sauvages !



UN MOT DU COMITÉ DES FÊTES

Je tiens, tout d'abord, à souhaiter la bienvenue aux nouveaux bénévoles : Murielle DESAMAIS, Aurélien DESTERNES et Didier SIGNORET. Je les remercie vivement pour leur dynamisme.

Suite à notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Pierrette POPY

Vice-Présidente : Sylvie PORTAS

Secrétaire : Laetitia AUBERGER

Trésorière : Marie-Christine VILLATTE

L'été est arrivé, nous devons déjà penser à notre fête patronale qui reste, avec ses trois jours, une des dernières à perdurer et nous devons en être fiers.

Encore une fois, nous allons faire notre possible pour vous divertir comme il se doit. Nous ferons appel aux Lyrons, musiciens de la Lyre Bourbonnaise, pour accompagner les enfants lors de la retraite aux flambeaux du 31 juillet à partir de 21h30.

Bien avant cette manifestation, Jean-Marie GAUJOUR, que je remercie également pour toute l'énergie déployée dans cette organisation, nous aura, pour la seconde fois, réunis autour d'une foire aux moutons à partir de 7h30. Cette année encore, les Jeunes Agriculteurs vous invitent à leur ball-trap et concours de labour, l'A.S.F. au concours de pétanque, sans oublier les rifles, les trois bals gratuits et notre feu d'artifice habituel. Tous les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter un très bon divertissement et que le soleil soit au rendez-vous.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir.

Ensemble, nous pourrons peut-être développer d'autres projets.

Merci et à très bientôt

Pierrette POPY

AGENDA FESTIF ET CULTUREL

Mardi 13 juillet :

- 14h30 : balade des 4 saisons (*) chez Michel LAMBOLEY
- 20h00 concours de pétanque du foot

Mardi 27 juillet :

- 14h30 : balade des 4 saisons (*) chez Michel MAZZONI

Du vendredi 30 juillet au lundi 02 août :

- fête patronale avec manèges et diverses activités organisées par le comité des fêtes, le club de foot et les jeunes agriculteurs du canton. *Voir affiche*

Vendredi 20 août :

- 14h30 : balade des 4 saisons (*) à l'Eglise Saint Etienne

Samedi 18 septembre :

- randonnée l'après-midi suivi du traditionnel pot-au-feu

Samedi 02 octobre :

- bal des jeunes animé par David AUMAITRE

Dimanche 10 octobre :

- Chorale de Lurcy-Lévis

Mardi 12 octobre :

- 14h30 : balade des 4 saisons (*) chez Michel MAZZONI

Samedi 30 octobre :

- bal « Trad »

Jeudi 11 novembre :

- commémoration armistice

Samedi 04 décembre :

- téléthon

Samedi 11 décembre :

- marché de Noël

AMICALE LAÏQUE

La manifestation des 30 avril et 1^{er} mai dernier regroupant le marché « bio et produits du terroir » et l'exposition « arts et loisirs créatifs » n'a pas rencontré le succès escompté malgré la présence de nombreux exposants.

Au cours de leur dernière réunion, les membres de l'Amicale se sont interrogés sur les raisons de cet échec (choix du jour et de l'horaire, désintérêt ou lassitude du public ...).

L'exposition de l'été, qui était prévue du 26 juillet au 02 août, est annulée.

Par contre, le marché de Noël est maintenu. Il aura lieu le samedi 11 décembre à partir de 15 h avec la visite du Père Noël vers 17h30 - 18h.

Les activités reprendront en septembre après **l'assemblée générale prévue le lundi 06 septembre à 20h30 à la salle des fêtes où toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.**

Informatique : Mardi 14 septembre (J.C.JACQUET 04 70 66 27 97 et J.C.JEGO 06 81 97 52 82) ;

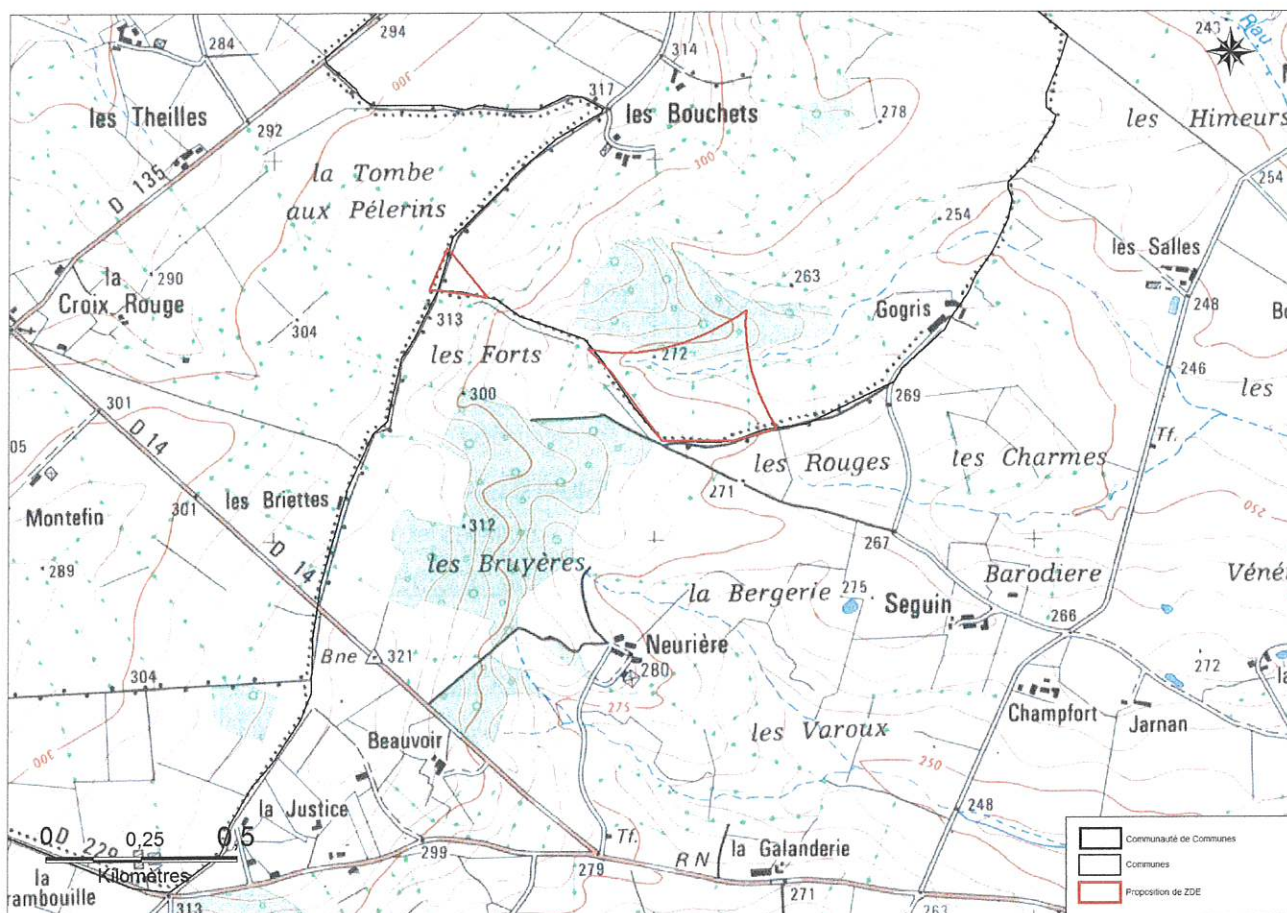
Gymnastique : Jeudi 16 septembre (S. HAMEL 04 70 66 06 64 et C. BOBIER 06 85 05 70 80)

Si vous aimez le point de croix, le crochet ou autres travaux d'aiguilles, venez nous retrouver les lundis de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires) à la bibliothèque, place de la poste pour partager notre passion. Les cours reprendront le lundi 13 septembre. Si vous avez besoin d'un renseignement, n'hésitez pas à contacter : S. LAVELATTE 06 98 40 65 30 ou M.C. VILLATTE 06 42 47 56 49.

ZONE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN : Z.D.E.

La communauté de Communes en Bocage Bourbonnais, porteuse du projet de développement éolien, s'est réunie le 23 mars 2009. Elle a approuvé les ZDE sur Franchesse et Ygrande et a déposé le projet en préfecture.

ZDE sur la commune de Franchesse



Extrait du dossier de proposition de Zone de Développement de l'Eolien réalisé en mars 2010 par le cabinet d'études ENCIS Wind **consultable en mairie**.

La ZDE est située au Sud du bourg. Elle se développe entre la RD 135 sur son tronçon entre la Croix Rouge et Franchesse et la RD 14 reliant Saint-Plaisir à Bourbon. Cette ZDE est de taille relativement modeste, 10,05 hectares, et d'une puissance maximale de 4 MW (2 éoliennes de 2 MW). Nous avons proposé une implantation possible des futures éoliennes en suivant l'axe Nord-Ouest/Sud-Est. Cette orientation a été choisie sachant que les vents dominants soufflent généralement Nord-Est/Sud-Ouest et qu'il faut implanter les aérogénérateurs de façon à ce qu'ils reçoivent le maximum de vent sans se gêner entre eux.

Cette ZDE présente un bon potentiel éolien (de l'ordre de 5,75 m/s à 80 m de hauteur selon l'Atlas Eolien de la Région Auvergne), un raccordement assez proche (moins de 10 km des postes source de Bourbon L'Archambault et Coulevre) et une superficie suffisante permettant une implantation d'aérogénérateurs. Aucun classement environnemental ne se trouve à proximité immédiate de la zone. Elle présente des caractéristiques intéressantes en termes d'articulation de relief et de rapport au paysage. **Le Schéma de Développement Territorial de l'Eolien réalisé en amont du dossier de proposition de ZDE montre que le site proposé ici est l'un des plus propices et favorables à l'accueil d'éoliennes sur le périmètre du territoire intercommunal.**

Il convient de souligner que les ZDE - résultant d'une loi d'orientation sur l'énergie - ne constituent pas un document d'urbanisme. La création d'une ZDE ne doit ni préjuger ni répondre aux exigences de la délivrance d'un permis de construire. En effet, tout projet éolien s'inscrivant dans le cadre d'une ZDE demeure soumis au Code de l'Urbanisme et notamment aux dispositions relatives aux études d'impact ou enquêtes publiques.

FRANCHESSE

Fête Patronale



Vendredi 30 juillet

Concours de pétanque du Foot à 20h00

Samedi 31 juillet :

Foire primée



Ball trap (JA) 17h00

Moutons – Bovins – Chevaux
Exposition de Matériel - Balades en calèche
au stade à partir de 7h30

Retraite aux flambeaux 21h30

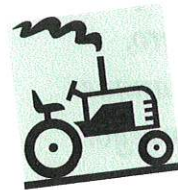
Accompagnée par la Lyre Bourbonnaise

Bal gratuit

Dégustation

Dimanche 1er Août

Ball trap (J.A.) à 10h00



Concours de labour (J.A.) à 14h00

Repas en soirée (J.A.) Inscription : 06 64 96 09 43

Rifles à 14h30 du Comité des fêtes

Bal gratuit à 22h00



Lundi 2 Août



Jeux pour les enfants à 16h00

Feux d'artifice à 22h30

Bal gratuit



Fête Foraine pendant 3 jours

(Il ne faut surtout pas perdre le fil... car c'est très subtil !)

AVOIR ET ÊTRE

*Loin des vieux livres de grammaire,
Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe être et du verbe avoir.*

*Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux,
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.*

*Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient rivaux,*

*Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.
À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe Être s'est fait avoir.*

*Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'Être, toujours en manque.
Souffrait beaucoup dans son ego.*

*Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter.*

*Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités,
Pendant qu'Être, un peu dans la lune
S'était laissé déposséder.*

*Avoir était ostentatoire
Lorsqu'il se montrait généreux,
Être en revanche, et c'est notoire,
Est bien souvent présomptueux,*

*Avoir voyage en classe Affaires.
Il met tous ses titres à l'abri.
Alors qu'Être est plus débonnaire,
Il ne gardera rien pour lui.*

*Sa richesse est tout intérieure,
Ce sont les choses de l'esprit.
Le verbe Être est tout en pudeur,
Et sa noblesse est à ce prix,*

*Un jour à force de chimères
Pour parvenir à un accord,
Entre verbes ça peut se faire,
Ils conjuguerent leurs efforts.*

*Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés,
Ils se sont répartis les tâches
Pour enfin se réconcilier.*

*Le verbe Avoir a besoin d'Être
Parce qu'être, c'est exister.
Le verbe Être a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés.*

*Et de palabres interminables
En arguties alambiquées,
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.*

Yves DUTEIL

ARNAQUES SUR INTERNET

Avec le développement d'Internet, les délinquants ont trouvé de nouvelles astuces pour dépouiller les utilisateurs naïfs. Voici quelques conseils de la gendarmerie pour éviter de se faire voler.

Récupération d'Informations bancaires

Ne jamais donner les informations bancaires par téléphone ou par Internet si vous n'êtes pas à l'origine de la démarche. Votre banque ne vous demandera jamais votre identifiant de connexion et le mot de passe de consultation de votre compte en ligne ou le numéro de carte bancaire avec son code confidentiel.

En cas de doute, saisir l'adresse URL d'accès au service pour être sûr de ne pas être sur une copie de la page d'un site. Sur la page de consultation des comptes, vérifier que le navigateur est en mode sécurisé (https).

Achat sur Internet

Choisir un mode de paiement par Pay Pal ou l'utilisation d'une carte bancaire à usage unique.

Privilégier les achats sur les sites français connus.

Attention aux trop bonnes affaires.

Essayer de contacter par téléphone le vendeur et recouper les infos afin de les vérifier.

Éviter les mandats en espèces via les organismes tels que Western Union.

Pour les objets de valeur, une transaction en face à face est préférable, pour rencontrer le vendeur et voir le bien.

En cas de doute sur une société, taper dans un moteur de recherche « le nom de la société + arnaque ». Si la société est en liquidation ou fictive, de nombreux résultats apparaissent.

Vente par Internet

Attendre d'avoir encaissé le règlement et vérifier que l'argent est bien sur le compte.

Demande d'aide humanitaire

Ne jamais répondre directement à ce type de proposition. Si vous voulez aider une œuvre caritative, il faut toujours passer par un organisme officiel. De même, refusez que de l'argent transite sur votre compte en échange d'une commission. Il s'agit généralement d'une opération de blanchiment d'argent.

NDLR : A propos des messages qui circulent de boîtes en boîtes pour sauver la vie d'un enfant, visionner la bande annonce d'un film pour qu'il puisse sortir en salle, ou autres, il est conseillé d'en vérifier la pertinence sur le site <http://www.hoaxbuster.com>. On constatera, par exemple, que l'enfant en question a trouvé un donneur depuis des années ou que le film à soutenir est déjà sorti en salles.

8 idées pour se protéger

- utiliser un antivirus et un pare-feu à jour ;
- se méfier des trop belles affaires ;
- ne conclure aucun achat important sans rencontrer le vendeur et avoir vu et essayé le bien ;
- se renseigner sur le vendeur avant d'acheter, grâce aux moteurs de recherche ;
- avant de valider la commande, vérifier le panier, qu'il ne contienne pas d'autres articles ;
- faire une copie d'écran et garder une trace de toutes les opérations en ligne ;
- refuser d'effectuer un transfert de fonds ou un virement bancaire à l'étranger qui n'offre aucune garantie ;
- porter plainte à la gendarmerie en cas d'escroquerie.

CONSEILS GRATUITS EN ARCHITECTURE

Le CAUE (conseil, architecture, urbanisme, environnement) est une association neutre et indépendante qui offre gratuitement des conseils sur place et sur rendez-vous. Il a notamment pour mission de :

- conseiller les particuliers dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation sur les aspects implantation et intégration paysagère, rénovation écologique et conception bioclimatique ;
- conseiller les porteurs de projets ou propriétaires en matière d'hébergement touristique, les guider dans leur réflexion sur la faisabilité du projet.

L'architecte CAUE peut intervenir très en amont mais ne peut en aucun cas réaliser de plans et de maîtrise d'œuvre.

CAUE de l'Allier
14, cours Jean Jaurès
03000 Moulins
04 70 20 11 00
www.caue03.com

INFO FRANCE TÉLÉCOM
(DIRECTION RÉGIONALE AUVERGNE)

Quels contacts pour quels motifs :

- pour le dépannage des lignes des particuliers 24h/24 et 7j/7 : **1013**
- pour le dépannage des lignes des professionnels et des entreprises 24h/24 et 7j/7 : **1015** et **1017**
- pour une assistance Internet Orange 24h/24 et 7j/7 : **3900** (particuliers) et **3901** (professionnels)
- pour les demandes commerciales des particuliers : **1014** ou www.orange.fr
- pour les demandes commerciales des professionnels : **1016** ou www.orange-business.com
- pour les demandes commerciales des entreprises : **0800 842 842**
- pour les questions liées au mobile : **700** depuis un mobile Orange ou le **3970** depuis un téléphone fixe. Pour les professionnels : **0825 000 706**
- renseignements téléphoniques : **118 712**

EMPLOI

L'armée de l'air recrute des hôtesses de l'air et des stewarts.

Les conditions :

- étenir un Bac **professionnel**, général ou technologique,
- avoir de 17 à 24 ans,
- être de nationalité française,
- bon niveau d'anglais

Date de clôture de dépôt de dossier :
01 septembre 2010

Centre d'Information et de Recrutement des
Forces Armées Bureau Air
71 boulevard Berthelot - 63000 Clermont-
Ferrand
Tél. : 04 73 16 18 88
Site : www.recrutement.air.defense.gouv.fr

NOUVEAUTÉ
À FRANCHESSE

Location de sono et CD pour fête, anniversaire, mariage, etc.... même en extérieur.

S'adresser à **Michel RAYNAUD** au **04 70 66 29 60** ou **06 16 14 31 09**



Nouvellement installé sur la commune, à Gadon, en qualité d'auto-entrepreneur :

Romain JEAN

Multi-services :

- ❖ rénovation de meubles,
- ❖ espaces verts,
- ❖ bricolage

Tel : 06 60 45 01 87

SUBVENTIONS COMMUNALES ANNEE 2010

Service Départemental d'Incendie et de Secours :	7 248,00 €
Contributions aux organismes de regroupement :	64 327,00 €
✓ Syndicat intercommunal de Voirie :	57 870,00 €
✓ S.I.E.G.A. :	3 115,00 €
✓ Syndicat du collège de Bourbon :	2 389,00 €
✓ Centre de secours de Bourbon :	305,00 €
✓ Agence technique départementale :	232,00 €
✓ Association des Maires :	186,00 €
✓ S.I. collège de Lurcy-Lévis :	128,00 €
✓ Fédération départementale des Maires :	102,00 €
Subventions aux associations et autres organismes :	7 281,00 €
✓ Les Ch'tites Canailles :	2 000,00 €
✓ Comité des fêtes :	1 450,00 €
✓ Association sportive franchessoise :	825,00 €
✓ Centre social de Lurcy-Lévis :	464,00 €
✓ Club des Lanciers :	415,00 €
✓ Coopérative scolaire :	335,00 €
✓ Amicale laïque :	330,00 €
✓ Association Nord Bocage :	250,00 €
✓ Jeunes agriculteurs du canton :	250,00 €
✓ Anciens d'Afrique du Nord :	235,00 €
✓ S.P.A. du Bourbonnais :	232,00 €
✓ Adequat :	100,00 €
✓ L'Allier à Livre Ouvert :	50,00 €
✓ Lycée Agricole de Neuvy :	50,00 €
✓ Institut de Formation Interprofessionnelle 03 :	50,00 €
✓ I.R.E.O. les Herbiers :	50,00 €
✓ Association de bienfaisance, de recherche Médicale, ou d'utilité publique :	195,00 €

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Isabelle Désurrier-Lafleurriel
- Vincent Lecocq
- André Despret
- Pierrette Popy
- Isabelle Ville
- Chantal Bobier
- Ecole maternelle

BUDGET COMMUNAL 2010

FONCTIONNEMENT : 406 047 €

DEPENSES		RECETTES	
Fournisseurs →	Charges générales 20,92%	Produits des services et de gestion courante 11,34%	← Usagers
Personnel et caisses diverses →	Frais de personnel 32,13%	Impôts et taxes 33,33%	← Contribuables
Elus, organismes de regroupement, budgets annexes, assoc. →	Autres charges de gestion courante 24,41%	Dotations d'Etat 32,27%	← Etat
Intérêts emprunts → (0,74%)	Imprévus 5,86%	Excédent reporté 23,36%	← Excédent des budgets antér.
	Epargne brute 15,94%		

INVESTISSEMENT : 109 294 €

DEPENSES		RECETTES	
Banques →	Capital dette 16,58%	Epargne brute 59,22%	← Contribuables
Entreprises →	Acquisitions et travaux : 67,86%	FCTVA et subventions : 38,03%	← Etat, Région, Département.
PAGE 1 Déficit reporté →	15,56%		← emprunt 2,75%

LEÇON DE VOCABULAIRE (2)

De temps en temps, me reviennent à l'esprit des mots « de chez nous », entendus il y a quelques décennies.

Comme l'an dernier, j'en ai noté quelques uns que j'ai rassemblés autour d'un thème très général et aux limites assez floues « les repas ». Je dis « assez floues » car certains d'entr'eux peuvent être employés en d'autres circonstances.

Ainsi « étauger » (économiser). Dans la préparation des plats, il fallait « étauger » certains ingrédients trop rares ou trop onéreux pour l'époque. Mais une bonne ménagère ne doit « étauger ni son temps, ni sa peine ». Ou alors ce proverbe « qui qu'étauge la s'mence, étauge le ian (le lien, quand les bottes étaient liées à la main) » ; autrement dit : qui sème trop chichement aura une faible récolte.

Comme la dernière fois (Echo des Lanciers n° 17), cela s'adresse :

- ❖ à ceux qui ne savent pas
- ❖ à ceux qui ne savent plus
- ❖ à ceux qui veulent se désintoxiquer du langage des rois parisiens
- ❖ à ceux qui trouvent que l'anglais est trop envahissant et qu'il vaut mieux boire un « canon » qu'un « drink » comme disent les snobs et qui trouvent un « barbitas » sur leur pare-brise plutôt qu'un « flyer »
- ❖ et surtout à ceux qui ne veulent pas oublier.

Apaner : donner à chacun sa part de pain et par extension sa part de nourriture « Vous êtes-ti assez apanés ? » demande la métayère qui a porté le « quatre heures » aux moissonneurs dans les champs.

Atouper : quand un aliment bourratif pèse sur l'estomac « J'ai fait épais c'te grous pâté, y nous atoupera ! »

Anouer (s') : s'étrangler en avalant trop vite « Bois don pas si vite, tu vas encore t'anouer »

Bignon : beignet. La « mère bigne » est un grand beignet qui occupe toute la poêle, souvent faite avec la fin de la préparation. « J'vas vous faire une bonne platée de bignons pour quand vous aurez fini de brandouner ».

Canon : un verre de vin. « Tiens, facteur ! vous allez bin prendre le temps de bouère un d'mi canon, en passant. »

Chantiau : pain entamé ou morceau coupé à une grosse miche. « J'm'suis coupé un bon chantiau ; avec un bout de lard, ça m'fra le souper ».

Chaucher : presser, appuyer, peser. Ce mot s'emploie dans diverses situations, particulièrement : « Eh bin ! voyez, docteur ! quand j'ai mangé, ça m'chauche sur l'estomac. »

Cicle : claie en bois ou en osier pour faire confire les fruits. « La vouèsine, all a sorti une cicle garnie de prunes Ste Catherine pour les faire checher au soleil. »

C'rcir : faire brûler. On dit aussi « cranner ». « Oh mon Dieu ! Ça sent le cranné. Mon fricot va ête c'rci ! »

Débesillé : mis en pièces, en miettes. « Quand j'lai démoulé, mon gâteau s'est tout débesillé ; y va ête d'bité ». (d'bité : gaspillé, perdu : y a tant de légumes c't'année qu'y s'dbitont dans le jardin.)

Ebouélé : écrasé, éclaté. « Marche pas su les prunes qu'sont par terre, tu vas les ébouéler ! »

Ecatouflé : écrasé, aplati. « Les patates à l'eau sont trop cuites ! Al se sont écatouflées comme une marde ! »

Etauer : épargner, ménager « J'vons pas étauer les tartouffes ; ça nous f'ra plus d'abonde. »

Galon (ou tourton) : sorte de gâteau confectionné avec un reste de pâte qu'on améliore d'un peu de beurre. « Viens don bouère un canon ; j'mangrions un bout de tourton »

Galette : les tartes (mot absolument inemployé) confectionnées avec les fruits du jardin. Pour la Saint Etienne (fête patronale en août) les ménagères du bourg portaient leurs galettes à cuire chez le boulanger.

Gouère : tarte aux fromages et aux pruneaux. « J'ons mangé un bon morceau de gouère, ça m'a calé l'estomac ! »

Graton: Il est de bon ton maintenant de servir des tranches de pompe aux gratons pour accompagner les apéritifs. Il s'agit de résidus de lard fondu incorporés dans une pâte à laquelle on donne la forme d'une couronne. On l'appelait aussi (surtout) la « miche à la grignaude. » « Apporte donc un bout de pompe aux gratons ; on jarjotera en buvant un canon ».

Leuch'ri ou leuch'toun'ri : friandise (souvent gâteaux achetés chez le pâtissier, ce qui était très rare). « J'en on ti mangé des leuch'toun'ri à c'te mariage. »

Mijerot : soupe au vin chaud. Frantz BRUNET cite le cas du père THOMAS qui vivait à Franchesse vers 1885 et qui ayant si souvent déclaré qu'il aimait le mijerot s'était vu affublé du surnom de père Lamijotte, ce que n'appréciaient pas du tout les demoiselles Lamijotte, ses filles ayant bien entendu hérité du sobriquet.

Trempé : le trempé et le mijerot sont souvent confondus. Or, le trempé (tranches de pain trempées dans du vin sucré) est consommé le plus frais possible. Pendant les « ouvrages » (foins et moissons), la fermière portait le 4 heures aux ouvriers peinant sous le soleil dans les champs, et alors, un bon bol de trempé était très apprécié.

Millat : clafoutis. Avec le trempé, il y avait aussi très souvent du millat aux cerises ou aux prunes sucrées.

Soupe mitounée : panade. « Quand je fus sevré, je m'habituais à vivre en mangeant de la soupe, surtout de la soupe mitounée dans laquelle le pain devient doux, liquide, glissant. » (Charles-Louis PHILIPPE)

Os : le noyau des fruits. « Attention, faudra bien cracher les os en mangeant les cerises » avertit la mère.

Pâté : le plus connu est le pâté aux tartouffes, qui est devenu un peu le plat emblématique de notre région, mais il peut être aux poires, aux coings. Les jours de fête, on se lance dans la confection d'un pâté à la

viande. « Tiens, j'vons faire un pâté aux tartouffes pisque les cousins v'ont nous voir. »

Pois : attention, quand on mange une « platée de pois », ce sont des haricots secs. « J'ons encore quequ'pois à battre dans le guernier. »

Pouère, pouèron, poumme : faut-il préciser de quels fruits il s'agit ?

Ramanda : Chez le boulanger, on achetait surtout des pains de 4 livres. Mais, posé sur la balance, il ne faisait pas les 2 kg règlementaires. Le boulanger rajoutait alors un morceau coupé dans un autre pain pour parfaire le poids : c'était le ramanda.

Réger : remuer doucement. « Il a tellement jarjoté en régeant son café qu'il était froid quant il a voulu le bouère. »

Regouti : desséché, ridé, ratatiné. « Y m'a douné des patates de l'année dernière, toute r'gouties. Ça va être facile pour les éplucher ! ». Pouvait qualifier le visage d'une vieille personne quant les crèmes anti-âge n'existaient pas. (!)

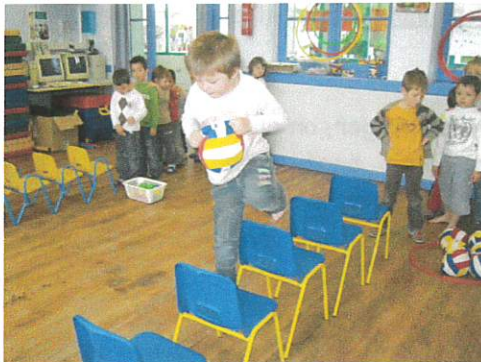
Retinton : repas fait avec les restes d'un festin. « J'on mangé pendant une semaine avec les r'tintons de la noce ».

Et pour terminer chuchal : un très gros mangeur. « T'as encore mangé comme un chuchal » me disait parfois ma grand-mère. Ce mot évoque Louis SUCHAL (1783 - 1851). Cordonnier à Moulins mais ayant une vue très affaiblie, il ne put gagner sa vie qu'en tournant la roue d'un cordier. Affligé d'un formidable appétit, il lui fallait pas moins de huit livres de pain à chaque repas. Comme son salaire n'y suffisait pas, il dévorait toutes sortes de détritrus qu'il pouvait trouver dans les rues, un chat ou un chien crevé était dévoré sur le champ, sans cuisson, ni assaisonnement. Cette particularité lui valut une célébrité qui perdure encore de nos joursroute de Coulevre ! (d'après Frantz BRUNET).

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive. Plusieurs personnes pourraient la compléter. Quant à l'orthographe, comme ces mots étaient d'un emploi exclusivement oral, elle essaie de reproduire (à peu près) la prononciation qui reste dans mes souvenirs.

A. DESPRET

Sport



LE JEU DES CHAISES :

Il faut passer par-dessus les dossiers de chaises sans tenir le dossier avec ses mains.



Fête des mères



Pour fabriquer le collier de la fête des mères, nous avons fabriqué nos perles en argile. Ensuite, nous les avons peintes et laissées sécher. Puis, nous les avons enfilées sur un ruban que nous avons choisi et rajouté des petits morceaux entre chaque perle.



Nous avons aussi décoré une carte



Nous avons aussi lu des livres qui parlent des mamans. Ils nous ont bien fait rire !